

NANTES CHAMP DE MANŒUVRE



JOURNAL DE PROJET N°3 Novembre 2016



Une équipe d'architectes-
paysagistes pour aménager
le futur quartier

La désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre pour mener à bien le projet d'aménagement du Champ de Manœuvre marque le démarrage de la phase de conception active du projet. Elle relance en parallèle la participation citoyenne avec plusieurs ateliers programmés de septembre 2016 à janvier 2017.



Arnaud Devillers
Ateliers 2/3/4/



Marina Agostini
Ateliers 2/3/4/



Arnaud Chagneau
Artelia



Aurélien Delchet
Atelier Georges



Thibault Barbier
Atelier Georges



Marine Linglart
Urban Eco Scop

Une équipe d'architectes-paysagistes pour aménager le Champ de Manœuvre

En mai dernier, l'équipe d'architectes-paysagistes a été désignée pour dessiner le futur quartier du Champ de Manœuvre. Les Ateliers 2/3/4/ et l'Atelier Georges assureront la maîtrise d'œuvre du projet.

La construction d'un nouveau quartier demande du temps. Après les premières études menées par l'urbaniste François Grether et Arpentère paysagiste en 2014, une zone d'aménagement concertée (ZAC) a été créée en juin 2015. Aujourd'hui, avec la désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre, le projet urbain entre dans sa phase active de conception.

L'équipe retenue

L'équipe retenue est chargée de la mise en œuvre de l'opération, de sa conception à sa réalisation. Ateliers 2/3/4/, agence d'architecture, d'urbanisme et de paysage, assurera la coordination du groupement. Elle a notamment travaillé sur la reconversion en éco-quartier d'une ancienne caserne située en lisière de forêt à Haguenau

Un projet grandeur nature



(Alsace) et sur le domaine de Vilgenis à Massy (91) qui s'étend sur une surface de 57 ha en grande partie boisée. Une certaine expérience donc en matière d'intervention en milieu naturel.

Implanté à Nantes, l'Atelier Georges est lauréat du Palmarès des jeunes urbanistes 2014. Au sein de l'équipe, il assure les compétences de paysage et de concertation. Il organisera notamment des ateliers thématiques et de débats avec les différents acteurs. Il intervient déjà sur la reconversion de l'ancienne caserne militaire Mellinet.

Le bureau d'étude technique et hydraulique Artelia, déjà engagé dans le projet, et Urban Éco Scop, spécialisée en écologie urbaine et paysage, complètent l'équipe.

La participation citoyenne se poursuit

Le Champ de Manœuvre est un site idéal pour expérimenter encore plus de nature en ville. Son caractère forestier sera conservé, offrant aux futurs habitants un cadre et un mode de vie en lien étroit avec la nature dans le respect de la biodiversité du site.

Ces premières idées résultent notamment des attentes exprimées par un groupe de citoyens mobilisés depuis le début du projet. **Le 17 septembre dernier, le groupe a rencontré l'équipe de maîtrise d'œuvre. Après trois ateliers qui se tiendront d'ici janvier 2017, ils réfléchiront ensemble aux modes d'actions et de gestion du site avant les premiers travaux (lire aussi p. 4).**

« Un quartier dans la forêt »

L'équipe désormais en charge du projet urbain du Champ de Manœuvre prépare l'avenir. Arnaud Devillers de l'Atelier 2/3/4/ et Thibault Barbier de l'Atelier Georges précisent déjà quelques orientations.



■ Comment positionnez-vous votre travail par rapport aux études déjà réalisées ?

Nous nous inscrivons totalement dans la continuité du travail de François Grether, urbaniste en charge des études urbaines pré-opérationnelles. Cela dit, nous serons, bien sûr, amenés à affiner le projet.

■ Le Champ de Manœuvre est un site idéal pour expérimenter encore plus de nature en ville. Comment voyez-vous le paysage du site ?

C'est une vraie ressource pour répondre aux enjeux de qualité de vie, de mixité urbaine, mais aussi de protection de la biodiversité. Nous prévoyons de faire de cet espace un « lieu témoin » pour la restauration des milieux fragiles et, dans l'aménagement, de recourir à des espaces publics simples et rustiques.

■ La nature restera ainsi très présente dans le quartier...

Ce quartier sera réellement un « quartier dans la forêt ». Il offrira aux habitants une qualité de vie et un mode de vie en lien avec la nature. Nous allons mener un vrai travail sur les interfaces entre nature et bâti qui participeront aux qualités écologiques et à la vie du quartier.

■ Et qu'en est-il des logements ?

Le contact avec la nature sera favorisé par des logements ayant un rapport direct au paysage. Les différentes formes urbaines permettront de créer des ambiances différentes, mais aussi une réelle mixité dans les modes d'habiter et, pour les habitants, la possibilité de choisir entre plusieurs types d'habitat.

■ Comment imaginez-vous relier le futur quartier à ses voisins ?

Le projet urbain est un peu comme un lien entre le nouveau et l'existant... Le futur quartier ne doit pas apparaître comme une « exception » dans l'environnement où il s'inscrit, mais au contraire ouvert au voisinage par la création de continuités physiques, de maillage.

■ Comment les habitants seront-ils associés au projet ?

Nous souhaitons nous inscrire dans le prolongement de ce qui a été réalisé, mais en explorant de nouveaux processus participatifs et qui pourraient s'étendre à d'autres acteurs, comme les grandes écoles.



À proximité du bourg de Saint-Joseph de Porterie, le site du Champ de Manœuvre se déploie sur 50 hectares le long de la route de Carquefou. Cet ancien terrain militaire, cédé à Nantes Métropole en 2007, s'inscrit dans un environnement naturel fait de boisements, de zones humides, de clairières, de bocages et de prairies arborées. Sur ce site naturel, un nouveau quartier d'habitat sera créé à l'horizon 2019-2032. Objectif : contribuer à limiter l'étalement urbain, proposer une offre de logements accessibles à tous et favoriser la ville des courtes distances.

La trame du projet, telle qu'elle a été pensée par l'urbaniste François Grether, s'inscrit dans une démarche d'urbanisme durable et de respect de l'environnement. Avec une volonté forte d'assurer la mixité sociale sur le futur quartier, il est prévu de construire environ 1 800 logements, dont 25% de logements sociaux, 30% de logements en accession abordable et 45% de logements en accession libre. Un groupe scolaire, un centre de loisirs, une crèche et quelques commerces sont également projetés.

Diagnostic sur le Champ de Manœuvre

Début 2016, le site du Champ de Manœuvre a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Une procédure indispensable quand on connaît l'histoire ancienne de Saint-Joseph de Porterie.



Saint-Joseph de Porterie est un site occupé depuis plus de 2 400 ans de manière continue. « C'est l'un des plus anciens de Nantes » confirme Nicolas Lacoste, archéologue à la Direction du patrimoine et de l'archéologie. On se souvient d'ailleurs des trois phases de fouilles archéologiques menées entre juin 2009 et juin 2011 avant le démarrage du projet Erdre Porterie... Sur Bourg Ouest, le premier site gaulois découvert à Nantes a mis au jour une ferme de l'Âge de Fer (III^e - I^{er} siècle avant J-C). Un vaste domaine agricole gallo-romain a également été découvert au bord de l'Erdre (I^{er} - III^e siècle après J-C). Sans compter la proximité de la voie antique qui menait à Angers...

Situé à moins de 600 mètres du bourg, le Champ de Manœuvre fait nécessairement l'objet d'une attention soutenue. Anticipant la contrainte légale, Nantes Métropole et Nantes Métropole Aménagement ont fait réaliser un diagnostic archéologique début 2016. « L'objectif

était d'aller voir s'il existe des vestiges sur le site avant le démarrage des travaux » explique Nicolas Lacoste.

Pas de fouilles complémentaires prévues

S'appuyant sur l'histoire connue, la géographie et la topographie des lieux, le service a délimité des emprises pour réaliser des tranchées : « Une pelle mécanique a creusé des tranchées de 10 à 150 mètres de long, en fonction du terrain et des pentes. Elle a procédé par petites passes délicates jusqu'au rocher. Cela nous a permis de voir les différentes couches de terrain, la présence ou non de vestiges et leur datation. » Résultat ? Des fossés, des fragments de céramique, des bouteilles, des balles... « Le site a été très remanié par les militaires, précédents occupants des lieux et il ne reste plus grand chose. Nous ne prescrivons pas de fouilles complémentaires sur le site » conclut Nicolas Lacoste.

Qu'a-t-on fait des bois coupés ?

De novembre 2015 à janvier 2016, des travaux de défrichage ont été réalisés sur 8 hectares, à la fois pour faciliter le diagnostic archéologique et pour préparer l'urbanisation future. Le bois coupé a été valorisé en fonction de sa qualité, en bois d'œuvre, bois de chauffage ou bois énergie distribué vers une chaufferie locale. Les branchages ont été utilisés sur place pour délimiter les zones naturelles et pour les protéger des futurs chantiers de construction.

Suivez l'actualité du projet et de la participation citoyenne sur :

www.champdemanoeuve.fr et sur nantesco.fr

Nouvelle phase de concertation sur la conception du futur quartier



Le 17 septembre a marqué le lancement d'une nouvelle phase de participation citoyenne sur la conception du futur quartier Champ de Manœuvre. Ce premier atelier a d'abord permis la rencontre entre le groupe de concertation et l'équipe en charge du projet. Il a également été l'occasion d'un arpentage du site et d'une réflexion autour de son ouverture et des usages possibles. Deux autres ateliers sont programmés avec le panel :

- Novembre 2016 : Participation à l'élaboration du plan-guide
- Janvier 2017 : Restitution du projet et bilan de la démarche

Une présentation publique du projet aura lieu suite aux ateliers.

Pour suivre l'actualité du projet et de la concertation, rendez-vous sur www.champdemanoeuve.fr et Nantesco.fr



Contacts

Ville de Nantes
Équipe de quartier
Nantes Erdre
249 route
de Saint-Joseph
44300 Nantes
Tél. : 02 40 41 61 20
www.nantes.fr

Mairie annexe du Ranzay
249 route
de Saint-Joseph
44300 Nantes
Tél. : 02 40 41 66 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et
de 13h15 à 17h30.

Nantes Métropole Aménagement
Responsable d'opération :
Emmanuelle Duret
2-4 av. Carnot
BP 50 906
44009 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 41 01 30
nantes-amenagement.fr

Nantes Métropole Pôle Erdre et Loire
2-4 rue Edouard
Nignon
44300 Nantes
Tél. : 02 28 20 22 00
Fax : 02 28 20 22 49
nantesmetropole.fr